

Ce vocabulaire malsain et de bas acabit est particulièrement attribuable à quelques députés libéraux du Québec qui le dirigent exclusivement à l'encontre des ministres conservateurs québécois et même du très honorable premier ministre du Canada (M. Mulroney) dans certains cas. Les mots utilisés sont tellement de bas niveau que notre système de traduction n'en permet pas toujours l'interprétation et l'appréciation globales dans les deux langues, monsieur le Président.

Les membres de cette Chambre, et plus précisément les quelques députés marginaux libéraux du Québec, devraient avoir la décence d'utiliser des mots qui sont au moins dans le dictionnaire.

S'ils n'ont pas de respect pour leurs collègues de ce Parlement, qu'ils en aient au moins pour les Québécois et les Canadiens.

Enfin, leur chef, à moins qu'il ne se complaise dans ces basses invectives, devrait rappeler à l'ordre, s'il a encore l'autorité nécessaire, ces quelques députés marginaux.

\* \* \*

[Traduction]

#### LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

ON APPROUVE LES MODIFICATIONS PROPOSÉES

**Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre):** Monsieur le Président, je me joins à des millions de Canadiens pour approuver les propositions de modifications à la Loi sur les jeunes contrevenants que le solliciteur général (M. Beatty) a annoncées la semaine dernière. Les Canadiens sont mécontents de l'application de la loi et de la justice dans notre société à cause de nombreux aspects de la Loi actuelle sur les jeunes contrevenants. Comment, se demandent-ils, un jeune garçon de Scarborough peut-il tuer trois personnes et n'être condamné qu'à trois ans de prison? Comment un groupe de jeunes gens de Toronto peuvent-ils agresser sauvagement un jeune homme et n'être condamnés eux aussi qu'à une peine minime?

Les modifications proposées sont les bienvenues car elles portent sur des points aussi essentiels que l'arrestation et la détention, la publication d'information pour aider la police à appréhender ceux qui échappent à sa garde, l'amélioration de la tenue des dossiers et des services de conseillers, et introduisent des dispositions prévoyant des peines plus longues.

Bien que l'esprit de la loi initiale et les principes sur lesquels elle est fondée soient louables, son application a amené beaucoup de gens à se demander ce qu'il est advenu de la justice dans notre système juridique. Il nous faut incorporer dans la loi des mesures d'application appropriées afin que les gens puissent se sentir en sécurité dans leur quartier et leur ville.

Je remercie le solliciteur général des modifications qu'il propose d'apporter à la Loi sur les jeunes contrevenants, et j'exhorte le gouvernement à continuer de l'améliorer afin de restaurer la confiance des Canadiens . . .

**M. le Président:** Je regrette d'avoir à dire à la députée que son temps de parole est écoulé.

#### Article 22 du Règlement

#### LES PÊCHES

LA RÉUSSITE DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES SALMONIDÉS

**M. Ted Schellenberg (Nanaïmo-Alberni):** Monsieur le Président, le programme de mise en valeur des salmonidés en Colombie-Britannique remporte une incroyable réussite. Le PMEVS, comme on l'appelle, a été lancé en 1977 dans le but de relever la population des variétés sockeye, coho, chinook, kéta, steelhead et du saumon rose.

Les résultats obtenus jusqu'ici montrent que la production dans le cadre du PMEVS intervient pour une forte part dans la prise professionnelle de la côte ouest. En 1984 seulement, 20 p. 100 de la valeur des prises professionnelles, sportives et alimentaires de salmonidés émanaient directement des installations de mise en valeur. Pour les passionnés de rapports coûts-bénéfices, le ratio du PMEVS a été de 1.6 à un. Également, le Programme de mise en valeur des salmonidés contribue pour une part importante à la création d'emplois dans les localités éloignées, comme celles de la côte ouest de l'île Vancouver.

Nous traversons une phase de transition. Le PMEVS I est terminé, et le PMEVS II va bientôt démarrer. Il importe que notre effort de mise en valeur des salmonidés soit maintenu et développé. Comme 1977 est déjà loin et que la dette publique a considérablement augmenté depuis lors, il faut faire en sorte d'utiliser tous les moyens dont nous disposons pour financer pleinement ce programme valable.

● (1410)

Ceux qui profitent de la mise en valeur des salmonidés doivent devenir partenaires du gouvernement canadien dans une association qui développe l'effort d'élevage du poisson. Quand la production de salmonidés sera revenue aux taux historiques d'abondance, notre pays en retirera des avantages pendant des générations. En d'autres termes, la mise en valeur des salmonidés valorise l'avenir du Canada.

\* \* \*

[Français]

#### L'EMPLOI

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES EMPLOIS POUR LES JEUNES

**M. Fernand Ladouceur (Labelle):** Monsieur le Président, le 19 décembre dernier, notre gouvernement annonçait qu'il consacrerait 210 millions de dollars à la création d'emplois pour les jeunes l'été prochain, soit la composante «Défi 86».

Nous, du gouvernement, ne pouvons que nous réjouir de cette annonce, ne serait-ce que par l'immense succès remporté par «Défi 85», permettant la création de 101.000 emplois d'été pour étudiants. Monsieur le Président, tout est question d'attitude et de volonté et de vouloir créer un climat de confiance en notre économie et en une recherche à long terme d'une situation de plein emploi.

Personnellement, monsieur le Président, je puis vous dire que la population de ma circonscription, la magnifique circonscription de Labelle, ne tarit pas d'éloges sur la stratégie concrète et à long terme de notre gouvernement quant à la planification de l'emploi, à la création d'emplois non plus basés sur le ponctuel ou sur une vision écourtée des réels besoins de la population, mais plutôt sur la mise en valeur et